



Assemblée générale

Distr. limitée
27 mai 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Cinquième Commission

Point 124 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola

**Projet de décision présenté par le Président
à l'issue de consultations officielles**

Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola

L'Assemblée générale :

a) *Décide* que des renseignements à jour sur la situation financière de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola devront figurer dans le rapport sur la situation courante des missions de maintien de la paix terminées dont elle sera saisie à sa soixantième session au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies »;

b) *Décide aussi* de radier de son ordre du jour le point intitulé « Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola ».

